



Liberté - Égalité - Fraternité
 RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
 Ministère chargé
 de l'environnement

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact



N° 14734*02

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection
 de l'environnement*

*Ce formulaire complété sera publié sur le site Internet de l'autorité administrative de l'Etat
 compétente en matière d'environnement*

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Date de réception 11/07/2013	Cadre réservé à l'administration Dossier complet le	N° d'enregistrement
----------------------------------------	---------------------------------------------------------------	---------------------

1. Intitulé du projet

2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

2.1 Personne physique

Nom **MISTOCO** Prénom **Romuald**

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Nom, prénom et qualité de la personne
 habilitée à représenter la personne morale

RCS / SIRET

Forme juridique

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet

**CONSTRUCTION D'UNE MAISON INDIVIDUELLE
 LE DEFBUCHAGE EST DONC NECESSAIRE DE
 LA PARCELLE AL 847 (à VILLERS DES HAIES).**

4.2 Objectifs du projet

DEFRICHAGE PARCELLE AR 847 (2000m²)
+ SERVITUDE

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase de réalisation

CONSTRUCTION D'UNE MAISON INDIVIDUELLE

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

OCCUPATION A TITRE DE RESIDENCE PRINCIPALE
ou LOCATION

4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?
 La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

OUI

4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli

AUTORISATION DE DÉFRICTIONNEMENT.

Ref : 2013-188/Ch P/GB

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur
AR 847 de 2000 m ² + SERVITUDE jusqu'à la RN	

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Allée des Combarib
"Villers"
97126 DESHAIES

Coordonnées géographiques¹ Long. ___° ___' ___" ___ Lat. ___° ___' ___" ___

Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32° ; 41° et 42° :

Point de départ : Long. ___° ___' ___" ___ Lat. ___° ___' ___" ___

Point d'arrivée : Long. ___° ___' ___" ___ Lat. ___° ___' ___" ___

Communes traversées :

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ?

Oui Non

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ?

Oui Non

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

CONSTRUCTION MAISON INDIVIDUELLE

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

5.1 Occupation des sols

Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

* Surface plancher maxi : 360 m²
 pour les gîtes SHON maxi + 30% du COS

* Fiche technique d'urbanisme jointe.

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ?

Oui Non

Si oui, intitulé et date d'approbation :
 Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

FICHE TECHNIQUE D'URBANISME
 ZONE NB
 du 01/01/2013

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui Non

5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
en zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur le territoire d'une commune littorale ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	DESHAIES
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
si oui, est-il prescrit ou approuvé ?			
dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un site inscrit ou classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
d'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Risques et nuisances	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Commodités de voisinage	Est-il source de bruit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Pollutions	Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
	Engendre-t-il des rejets hydrauliques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
	Si oui, dans quel milieu ?		
	Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Pas de nécessité d'étude d'impact pour les raisons suivantes :

- Il est situé juste dans le prolongement de la résidence familiale
- A proximité, plusieurs constructions y sont édifiées
- le terrain est très peu boisé (hormis la servitude)
- superficie de 2000 m².

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet	
1	L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publiée ;
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
<ul style="list-style-type: none"> - fiche technique - Plan de masse - demande d'autorisation (étude d'impact ou non) - Procuration de M. MUSTOCO Romuald au profit de Philippe MUSTOCO

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à *Deshais*

le *11 juillet 2013*

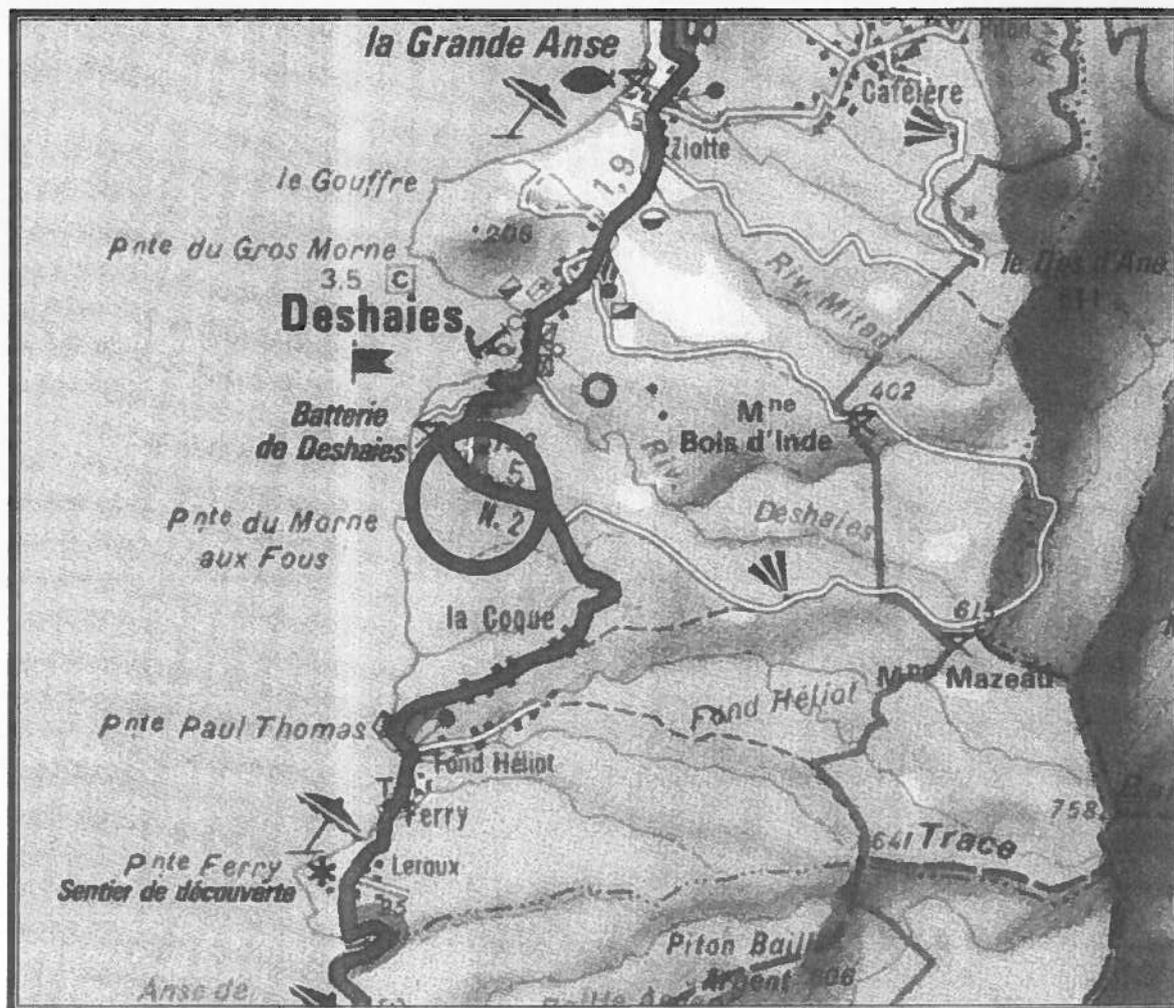
Signature

[Signature]
M. MUSTOCO

DEPARTEMENT DE LA GUADELOUPE
COMMUNE DE DESHAIES
Lieu dit : « Villers »

PLAN DE SITUATION - DP. 1

Echelle : 1/15 000ème



CABINET DE GEOMETRE-EXPERT

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL INFORMATISE

Commune :
Deshaies

Section : AR
Qualité du plan :
Echelle d'origine : 1/5000
Echelle d'édition : 1/5000
Date de l'édition : 28/11/2010
Support numérique :

Numéro d'ordre du document
d'arpentage : 1252
Numéro d'ordre du registre de
constatation des droits :
Cachet du service d'origine :

CERTIFICATION
(Art. 25 du décret n° 55 471 du 30 avril 1955)
Le présent document d'arpentage, certifié par les propriétaires soussignés (3)
a été établi (1) :

- A - D'après les indications qu'ils ont fournies au bureau ;
 - B - En conformité d'un piquetage : effectué sur le terrain ;
 - C - D'après un plan d'arpentage ou de bornage, dont copie ci-jointe, dressé
le 11/10/2010 par M SIMON & Associés géomètre à Gosier.
Les propriétaires déclarent avoir pris connaissance des informations portées
au dos de la chemise 6463
- A _____ le _____

Document d'arpentage dressé
par M. MORVAN Etc.
à LE GOSIER
Date : 28/11/2010
Signature :

(1) Réviser l'ancienne version. La version A s'est substituée aux autres versions...
(2) Qualité de la situation géométrique, mesure, géométrie de construction...
(3) Préciser, au verso de la chemise de registre, l'identité des propriétaires, ainsi que...

DA Numérique

GEOMETRES - EXPERTS
CABINET SIMON ET ASSOCIES

SE.L.A.R.L. N° O.G.E.: 2002C200016

LAINE Léopold

GEOMETRES - EXPERTS
CABINET SIMON ET ASSOCIES
S.E.L.A.R.L. N° O.G.E.: 2002C200016

Document d'arpentage numérique
certifié par l'inspecteur du cadastre
le 21/12/2010.

J. BOURSON

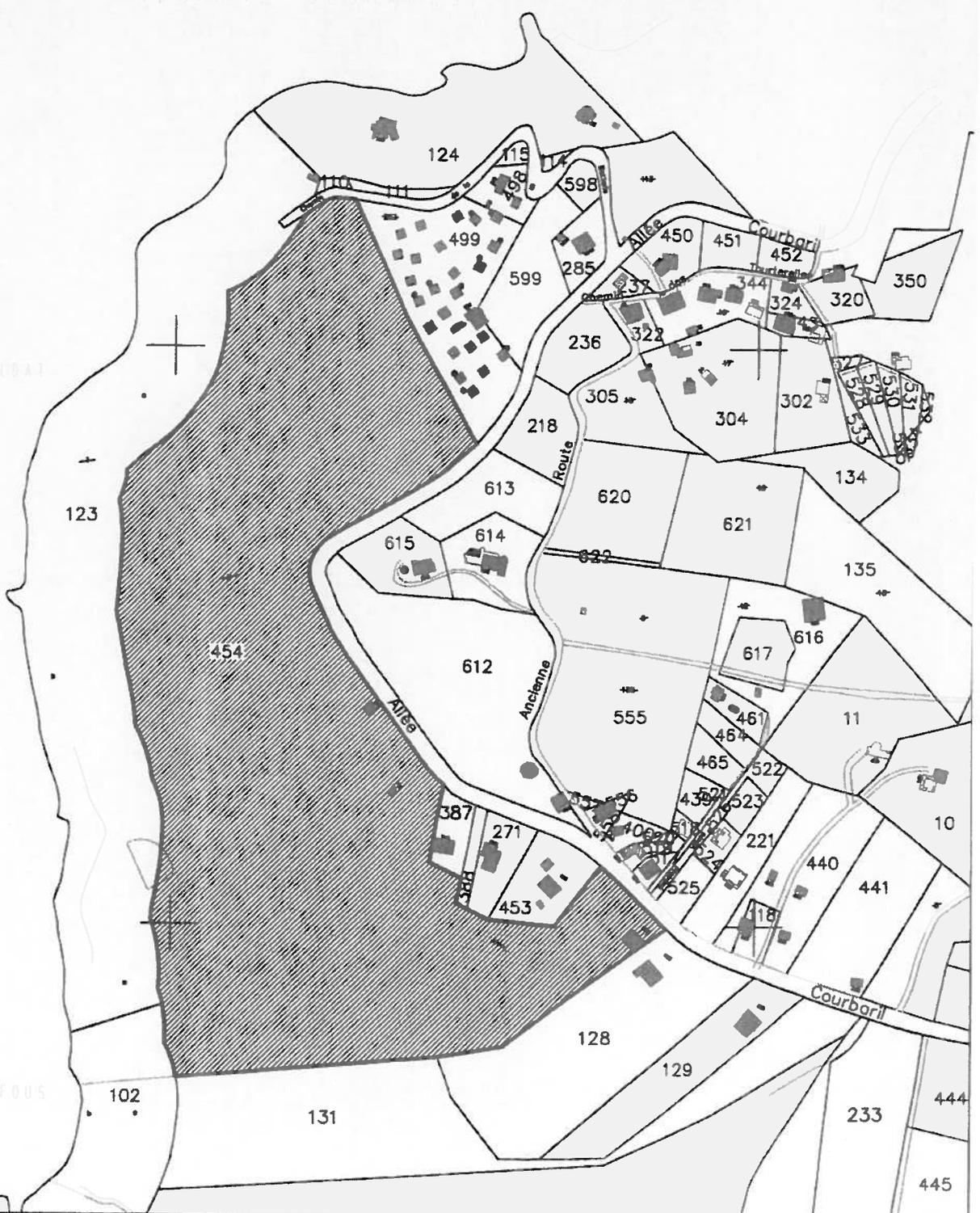
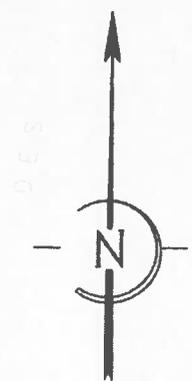
484
C
845

84
A82

POINT DE VUE AERIEU
(PARTIE DESHAIES)

POINTE SOUDAI

ANSE DES FOUS



Département de la Guadeloupe
COMMUNE DE DESHAIES
Lieu-dit :

Echelle : 1 5000

Cadastre : AR 454

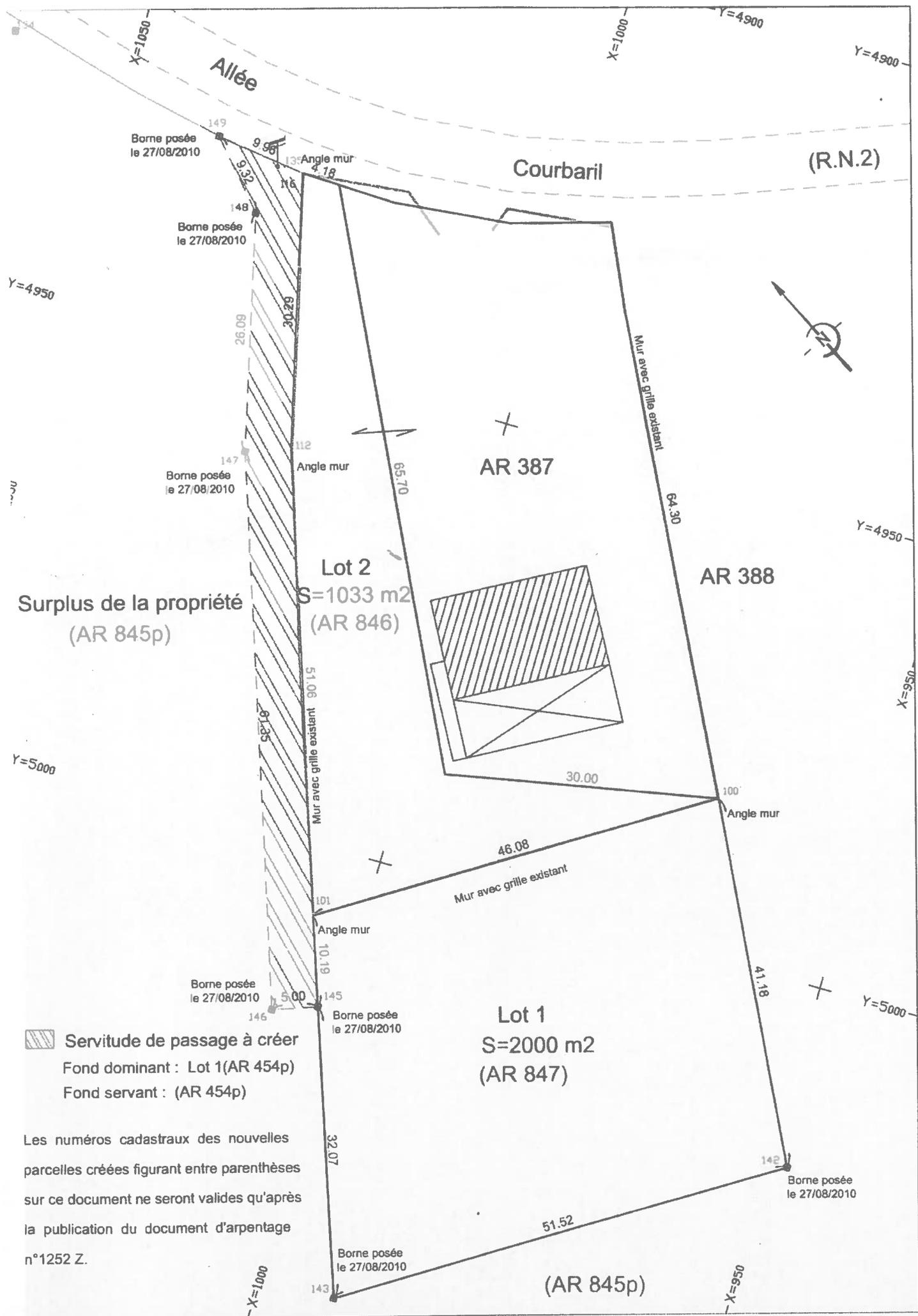
Propriété LAINE Léopold
PLAN DE SITUATION CADASTRALE
Projet de détachement parcellaire



CABINET SIMON ET ASSOCIÉS
Géomètres Experts
Centre Caribes - 18 bis, Route du Léon
Le Marin - 97180 COCOTIER
Tel 05 90 84 33 64 / 05 90 84 43 27
Fax 05 90 84 30 70
Email : geom@simon-et-associes.fr

Réf. : 4378/8069/2010
Date : 15/09/2010

Pièce DP 1



Allée

Courbaril

(R.N.2)

Borne posée le 27/08/2010

Surplus de la propriété (AR 845p)

Lot 2
S=1033 m²
(AR 846)

AR 387

AR 388

Lot 1
S=2000 m²
(AR 847)

(AR 845p)

 Servitude de passage à créer
Fond dominant : Lot 1(AR 454p)
Fond servant : (AR 454p)

Les numéros cadastraux des nouvelles parcelles créées figurant entre parenthèses sur ce document ne seront valides qu'après la publication du document d'arpentage n°1252 Z.

Y=4950

Y=5000

X=1050

X=1000

Y=4900

Y=4900

Y=4950

X=950

Y=5000

X=950

X=1000

X=950

149

148

147

146

143

142

101

100

112

116

9.32

26.09

61.35

32.07

51.52

10.19

51.06

30.29

4.18

65.70

64.30

30.00

46.08

41.18

Borne posée le 27/08/2010

Lot 2
S=1033 m²
(AR 846)

AR 387

AR 388

Lot 1
S=2000 m²
(AR 847)

(AR 845p)

 Servitude de passage à créer
Fond dominant : Lot 1(AR 454p)
Fond servant : (AR 454p)

Les numéros cadastraux des nouvelles parcelles créées figurant entre parenthèses sur ce document ne seront valides qu'après la publication du document d'arpentage n°1252 Z.

Y=4950

Y=5000

X=1050

X=1000

Y=4900

Y=4900

Y=4950

X=950

Y=5000

X=950

X=1000

X=950

149

148

147

146

143

142

101

100

112

116

9.32

26.09

61.35

32.07

51.52

10.19

51.06

30.29

4.18

65.70

64.30

30.00

46.08

41.18

Borne posée le 27/08/2010

Lot 2
S=1033 m²
(AR 846)

AR 387

AR 388

Lot 1
S=2000 m²
(AR 847)

(AR 845p)

 Servitude de passage à créer
Fond dominant : Lot 1(AR 454p)
Fond servant : (AR 454p)

Les numéros cadastraux des nouvelles parcelles créées figurant entre parenthèses sur ce document ne seront valides qu'après la publication du document d'arpentage n°1252 Z.

Y=4950

Y=5000

X=1050

X=1000

Y=4900

Y=4900

Y=4950

X=950

Y=5000

X=950

X=1000

X=950

149

148

147

146

143

142

101

100

112

116

9.32

26.09

61.35

32.07

51.52

10.19

51.06

30.29

4.18

65.70

64.30

30.00

46.08

41.18

Borne posée le 27/08/2010

Lot 2
S=1033 m²
(AR 846)

AR 387

AR 388

Lot 1
S=2000 m²
(AR 847)

(AR 845p)

 Servitude de passage à créer
Fond dominant : Lot 1(AR 454p)
Fond servant : (AR 454p)

Les numéros cadastraux des nouvelles parcelles créées figurant entre parenthèses sur ce document ne seront valides qu'après la publication du document d'arpentage n°1252 Z.

Y=4950

Y=5000

X=1050

X=1000

Y=4900

Y=4900

Y=4950

X=950

Y=5000

X=950

X=1000

X=950

149

148

147

146

143

142

101

100

112

116

9.32

26.09

61.35

32.07

51.52

10.19

51.06

30.29

4.18

65.70

64.30

30.00

46.08

41.18

Borne posée le 27/08/2010

Lot 2
S=1033 m²
(AR 846)

AR 387

AR 388

Lot 1
S=2000 m²
(AR 847)

(AR 845p)

 Servitude de passage à créer
Fond dominant : Lot 1(AR 454p)
Fond servant : (AR 454p)

Les numéros cadastraux des nouvelles parcelles créées figurant entre parenthèses sur ce document ne seront valides qu'après la publication du document d'arpentage n°1252 Z.

Y=4950

Y=5000

X=1050

X=1000

Y=4900

Y=4900

Y=4950

X=950

Y=5000

X=950

X=1000

X=950

149

148

147

146

143

142

101

100

112

116

9.32

26.09

61.35

32.07

51.52

10.19

51.06

30.29

4.18

65.70

64.30

30.00

46.08

41.18

Borne posée le 27/08/2010

Lot 2
S=1033 m²
(AR 846)

AR 387

AR 388

Lot 1
S=2000 m²
(AR 847)

(AR 845p)

 Servitude de passage à créer
Fond dominant : Lot 1(AR 454p)
Fond servant : (AR 454p)

Les numéros cadastraux des nouvelles parcelles créées figurant entre parenthèses sur ce document ne seront valides qu'après la publication du document d'arpentage n°1252 Z.

Y=4950

Y=5000

X=1050

FICHE TECHNIQUE D'URBANISME

ZONE : NB



REFERENCES CADASTRALES	AR 847
SUPERFICIE TERRAIN	
OCCUPATIONS ET UTILISATION DU SOL ADMISES	Maisons d'habitation de forme individuelle- commerce – Bureau – Service- Equipement collectif- Gites ruraux. Les lotissements ne sont pas autorisés
CARACTERISTIQUES DU TERRAIN	Superficie supérieure ou égale à 800 mètres.
IMPLANTATION DES CONSTRUCTIONS PAR RAPPORT AUX VOIES ET EMPRISES PUBLIQUES	Implantation : 20 mètres de l'axe de la RN 12 mètres de l'axe de toute autre voie 10 mètres minimum des berges des cours d'eau.
IMPLANTATIONS PAR RAPPORT AUX LIMITES SEPARATIVES	Implantation à 3 mètres minimum des limites séparatives.
IMPLANTATION LES UNES PAR RAPPORT AUX AUTRES SUR UNE MEME PROPRIETE	Implantation à 4 mètres minimum
EMPRISE AU SOL	Néant
HAUTEUR DES CONSTRUCTIONS	Hauteur fixée à 3 mètres maximum. En cas de déclivité de + de 20%, la construction peut comporter un ½ sous-sol dont la superficie n'excède pas la moitié du plancher haut. Dans ce cas la hauteur ne doit dépasser 6 mètres.
COEFFICIENT D'OCCUPATION DU SOL	0.12 – La surface de plancher ne doit pas excéder 360 m ² . Pour les gîtes la SHON autorisée ne peut excéder 30% du C.O.S.
DEPASSEMENT DU C.O.S.	Néant.
RAISONS D'INCONSTRUCTIBILITE DU TERRAIN	

A DESHAIES le, 01/01/2013



Dossier demande Cas par cas Philippe MISTOCO (Deshaies)

